

MEL 06/11/2018 20:00

DE : > jeanmichel.lescieux (par Internet)

SUJET : [INTERNET] edpr france holding , parc éolien des grands bails

POUR : ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr

Monsieur l'enquêteur ,
après plusieurs consultations des dossiers d'enquêtes publiques actuellement en cours sur notre territoire , nous ne pouvons que témoigner de notre inquiétude et de notre colère face à ce qu'il sera convenu de nommer un saccage paysager insolent. Les termes employés par les promoteurs concernant l'harmonie ,le bien-être et de nouveaux standards de beauté paysagère me laissent pantois : regroupement visuel , respect de l'espace de respiration , recul de l'axe de la vallée , implantation perpendiculaire, non mitage , non encerclement , non co-visibilité, j'en passe et des meilleurs .
Pour couronner cela , nous serions affublés de phares et de clignotants à diverses hauteurs , afin d'être bien imprégnés des bienfaits de l'éolien industriel campagnard .Certains applaudissent des deux mains (ceux qui perçoivent les retombées financières escomptées et promises) , en faisant l'aumône qui plus est (pièce jointe , compte-rendu conseil municipal montloué) , rien n'est prévu pour ceux qui subiront de plein fouet les nuisances , ou plutôt si nous aurions le choix de constater un paysage détruit , ou celui de nous murer derrière des rideaux d'arbres?!

Nous déplorons l'opacité des données techniques de l'étude acoustique , quant à sa durée réelle bien sur , mais aussi quant aux conclusions qui sont en totale contradiction avec l'étude acoustique du parc du château en cours d'enquête publique également (lislet) , qui recommande avant sa mise en service éventuelle, des mesures de bridage concernant les éoliennes situées à 1100 m , et qui plus est mentionne la nécessité pour le parc des grands bails des mesures identiques! Enfin l'aveu des nuisances sonores que nous subissons déjà avec le premier parc de lislet (eurowatts)!!!

En tant que résidents permanents au lieu-dit le Bois d'Angoute , nous demandons la suppression des éoliennes e3 et e4 du parc des grands bails , de part les différents motifs que nous vous avons fournis dans nos documents .

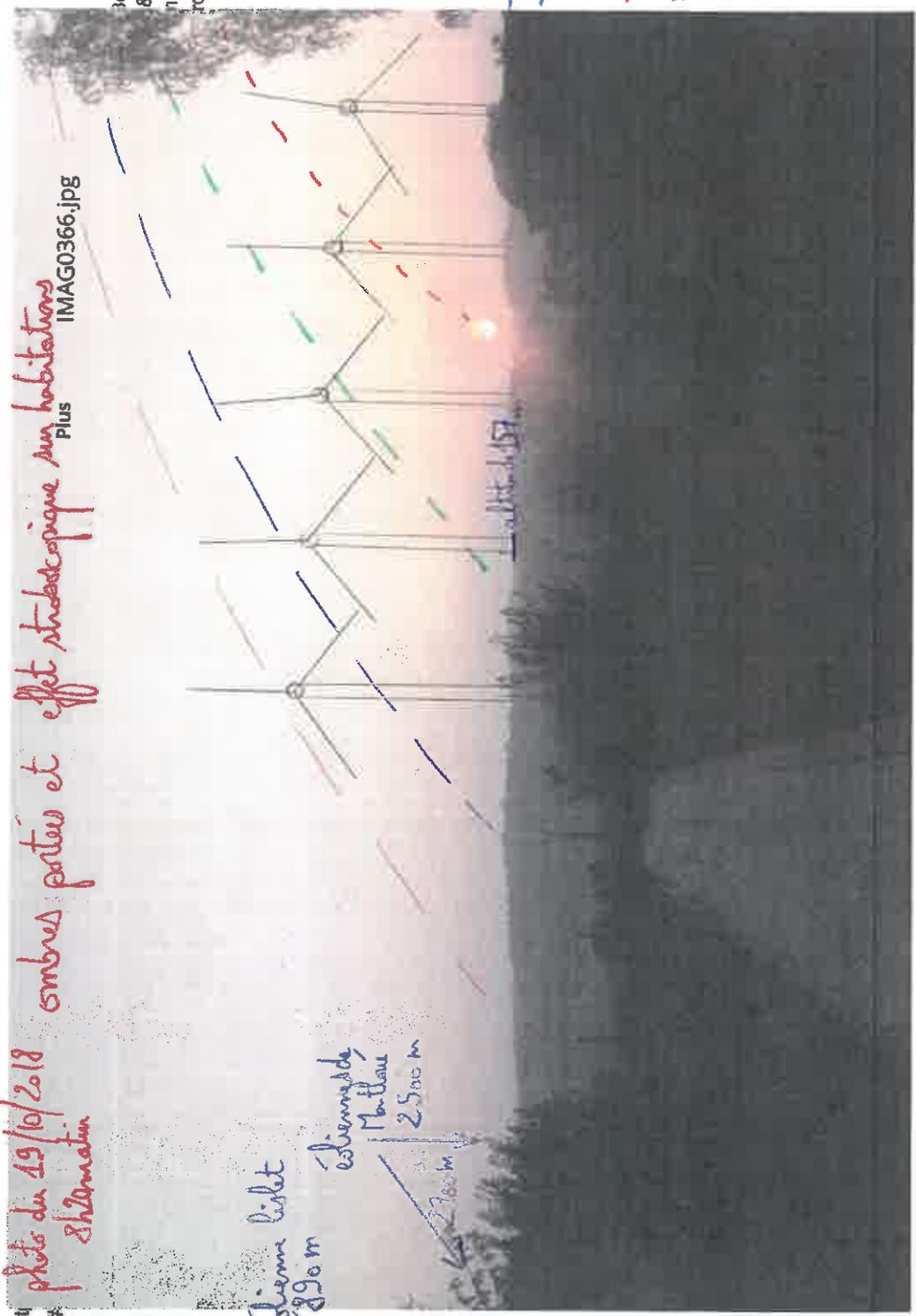
Vous souhaitant bonne réception de ce message , avec nos plus sincères salutations ,
jean-michel Lescieux

(http://www.sfrcloud.sfr.fr/web/app/share/view/7qpGZGRV3Y7sharaUjd=d544c997bd4f4b0bb72f52528fc8a8a7)

photos du 19/10/2018
Shimamata

ombres portees et effet stroboscopique sur habitations
Plus
IMAG0366.jpg

Détails
loutiques
&sfrcid=X_
nails 48
roicid=X_mel



altitude
Bois le Nord
157m
+ 180m
= 337m
à la pointe
des poles

RDC Maison Bois d'Angante altitude prise de vue 143m

- - - course du soleil en octobre 8h - 10h
- - - course du soleil en septembre 7h $\frac{1}{2}$ - 10h $\frac{1}{2}$
- - - course du soleil en août 6h5 - 10h $\frac{1}{2}$

COMMUNE DE MONTLOUE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 janvier 2018 à 20h

Membres Présents : TRAMUT Véronique Maire, COUSIN Marcel, CHOQUET Christine, GOSSET Claire, DUDRAGNE Marianne, COUSIN Murielle, FRANCOIS Claude, GOSSET Michel, BECART Jean-Marie.

Membres absents excusés: BEGUIN Benoît, NOIZET Gilberte.

Offre de concours par EDPR (société d'éoliennes) :

La société EDPR s'engage sur l'accompagnement financier d'une valeur maximale de 150 000€ HT concernant l'enfouissement du réseau électrique et l'éclairage public rue de Lislet. Cet accompagnement est conditionné par l'obtention des autorisations administratives nécessaires à l'exploitation du parc éolien des Grands Balls (projet en cours en direction de Le Thuel) et de sa mise en service.

Le devis de l'USEDA concernant ces travaux est de 277 445.77€HT avec leur participation pour 113158.84€. Si EDPR intervient à hauteur de 150 000€ le reste à charge communal sera de 14 286.93€

Autres mesures d'accompagnement dans le cadre du projet des Grands Balls :

- *Installation de 10 gîtes à chiroptères (chauve-souris) en lien avec la commune de Dizy le Gros : 1100€*
- *Plantation d'arbres pour renforcer la ceinture végétale du territoire, en faveur des habitants de Montloué, qui pourra être étendue aux villages voisins : 10 000€*
- *Plantation d'arbres fruitiers pour la commune et ses habitants : 10 000€*
- *Financement d'équipement d'information sur une parcelle communale, situé près du projet : 5 000€*
- *Entretien annuel des chemins d'accès au parc éolien.*

Et aujourd'hui éventuellement : demande aide financière pour super voyage en classe de mer en Bretagne pour les enfants de nos écoles